

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 juillet 2020

Membres du conseil :

NOM	PRENOM	PRESENTS	ABSENTS	PROCURATION
RICHARD	JEREMY	X		
BLARY	GUISLAINE	X		
GOBERT	DIDIER	X		
BOITTIAUX	ELISABETH	X		
SANTERRE	FRANCOISE	X		
MAROUZé	EMILIE		X	M.P DAVAIN
QUENNESON	JEAN-MICHEL	X		
FLAVIGNY	SARAH	X		
SANTERRE	RODRIGUE	X		
HIRON	JEAN-PIERRE	X		
DAVAIN	MARIE-PAULE	X		
FLAVIGNY	MARYLENE		X	S.FLAVIGNY
GODARD	ALBERT	X		
CARDON	EDITH	X		
RICHARD	ALAIN	X		

Secrétaire de séance : Sarah FLAVIGNY

DEROULEMENT DE LA SEANCE**OBJET : Election du Maire et des Adjoints.**

M. Alain RICHARD, Doyen d'âge de la nouvelle assemblée, ouvre la séance et déclare les conseillers municipaux élus et installés.

Il demande un secrétaire de séance. Mme Sarah FLAVIGNY est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Le conseiller le plus âgé, M. Alain RICHARD, prend la présidence de l'Assemblée.

M. Alain RICHARD rappelle les règles de vote, au scrutin secret et à la majorité absolue parmi le conseil municipal. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le conseil municipal désigne deux assesseurs : M. Jean-Pierre HIRON, M. Albert GODARD.

1. ELECTION DU MAIRE

M. Alain RICHARD demande quel conseiller se porte candidat pour le poste de Maire.

Un conseiller est candidat : M. Jérémy RICHARD

Les conseillers sont appelés à voter un par un.

Tous les conseillers ayant voté, M. Alain RICHARD procède alors au dépouillement.

A l'issue du dépouillement, M. Alain RICHARD comptabilise les votes :

15 voix pour M. Jérémy RICHARD

M. Jérémy RICHARD est élu Maire de Troisvilles**2. DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

M. Jérémy RICHARD, Maire, invite le Conseil Municipal à voter le nombre d'adjoints. Il a indiqué qu'en application des articles L.2122-1 et L2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit quatre adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait à ce jour, de quatre adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à quatre le nombre des adjoints au maire de la commune.

- ELECTION DU 1^{ER} ADJOINT**

Monsieur le Maire propose de voter pour le 1^{er} Adjoint, Adjoint aux finances

Un conseiller se porte candidat : Mme Guislaine BLARY

Monsieur le Maire invite un par un les Conseillers à voter.

Tous les Conseillers ayant voté, Alain RICHARD procède au dépouillement.

A l'issue du dépouillement, Alain RICHARD comptabilise les votes :

15 voix pour Mme Guislaine BLARY

Mme Guislaine BLARY est élue 1^{ère} Adjointe, Adjointe aux finances

- **ELECTION DU 2EME ADJOINT**

Monsieur le Maire propose de voter pour le 2^{ème} Adjoint, Adjoint aux Travaux

Un conseiller se porte candidat : M. Didier GOBERT

Monsieur le Maire invite un par un les Conseillers à voter.

Tous les Conseillers ayant voté, Alain RICHARD procède au dépouillement.

A l'issue du dépouillement, Alain RICHARD comptabilise les votes :

14 voix pour M. Didier GOBERT

M. Didier GOBERT est élu 2^{ème} Adjoint, Adjoint aux Travaux

- **ELECTION DU 3EME ADJOINT**

Monsieur le Maire propose de voter pour le 3^{ème} Adjoint, Adjoint à l'école, la jeunesse et la culture.

Un conseiller se porte candidat : Mme Elisabeth BOITTIAUX

Monsieur le Maire invite un par un les Conseillers à voter.

Tous les Conseillers ayant voté, Alain RICHARD procède au dépouillement.

A l'issue du dépouillement, Alain RICHARD comptabilise les votes :

14 voix pour Mme Elisabeth BOITTIAUX

Mme Elisabeth BOITTIAUX est élue 3^{ème} Adjointe, Adjointe à l'école, la jeunesse et la culture

- **ELECTION DU 4EME ADJOINT**

Monsieur le Maire propose de voter pour le 4^{ème} Adjoint, Adjoint aux fêtes, cérémonies et relations avec le milieu associatif.

Un conseiller se porte candidat : Mme Françoise SANTERRE

Monsieur le Maire invite un par un les Conseillers à voter.

Tous les Conseillers ayant voté, Alain RICHARD procède au dépouillement.

A l'issue du dépouillement, Alain RICHARD comptabilise les votes

15 voix pour Mme Françoise SANTERRE

Mme Françoise SANTERRE est élue 4^{ème} Adjointe, Adjointe aux fêtes, cérémonies et relations avec le milieu associatif.

3. M. Jérémy RICHARD donne lecture de la charte de l' élu local

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 44.